

3105

REPUBLIQUE DU SENEGAL

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
(AFDS)

Immeuble EPI, 1er étage. Rue 1 X Boulevard du Sud.
Tél. : 865 22 56 - BP : 16324 Dakar

**RAPPORT DE FIN DE PERIODE
D'ESSAI**

Présenté par : Mactar FALL

Responsable de l'Unité Appui aux Communautés de Base

ANNEXES

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE DU RUACB

LISTE DES ABBREVIATIONS ET SIGLES

ACR :	Assistant Comptable Régional
AEC :	Association d'Epargne Crédit
AGR :	Activités Génératrices de Revenus
AFDS :	Association pour le Fonds de Développement Social
AGFDS :	Assemblée générale du Fonds de Développement Social
ARFS :	Antenne Régionale du Fonds de Développement Social
AON :	Appel d'Offres National
CGMP :	Comité de Gestion des Micro-projets
CLS :	Crédit Lyonnais du Sénégal
CONGAD :	Conseil des ONG d'appui au Développement
CR :	Communauté Rurale
CS :	Cellule de Suivi
CTE/DMP :	Comité Technique d'Evolution/Demande Micro Projet
DAO :	Demande d'Appel d'Offres
DDI :	Direction de la Dette et des Investissements
DMI :	Demande de Manifestation d'Intérêt
DPS :	Direction de la Prévision de la Statistique
DRF :	Demande de Remboursement de Fonds
DTS :	Droit de Tirage Spéciaux
EPP :	Enquête Participative sur la Pauvreté
EPB :	Evaluation Participative des Besoins
ESAM :	Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
FEM :	Fonds pour l'Environnement Mondial
FRAO :	Fondation Rurale de l'Afrique de l'Ouest
FGB :	Formation Gestion de Base
GV :	Groupes Vulnérables
GPF :	Groupement de Promotion Féminine
IDA :	International Development Agency
IEC :	Information / Education / Communication
MEF:	Ministère de l'Economie et des Finances
MDSSN :	Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale
OADC	Opérateur d'Appui au Développement Communautaire
OAMF :	Opérateur d'Appui à la Micro Finance
OCB :	Organisation Communautaire de Base
OEPP :	Opération pour l'Evolution Participative de la Pauvreté
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PAPF :	Projet Alphabétisation Priorité Femme
PELP :	Programme Elargi de Lutte contre la Pauvreté
PLCP/BAD :	Projet de Lutte contre la Pauvreté / Banque Africaine de Développement
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
POBA :	Plan d'Opérations et Budgets Annuels
PPF :	Fonds de Préparation de Projet

TERMES DE REFERENCE DU RESPONSABLE DE LA COMPOSANTE APPUI AUX COMMUNAUTES DE BASE

Sous l'autorité directe du Directeur Général du Fonds de développement social, il/elle coordonne et planifie la mise en œuvre et le suivi des activités des sous Composantes « Infrastructures, Equipements et services sociaux de base » et « Renforcement des capacités des organisations communautaires à la base » .

A ce titre il /elle a pour missions notamment de :

- Assurer la programmation détaillée des activités relevant de la composante, au niveau national et régional ;
- Consolider les programmes de travail annuels et les rapports produits par les différentes Unités et les Antennes régionales et préparer leur approbation ;
- Faire l'analyse des rapports fournis par les antennes régionales et les prestataires, transmettre des avis et recommandations et suivre leur mise en application ;
- Elaborer les rapports de progression annuels et trimestriels des activités de la composante;
- Assurer l'évaluation finale de la faisabilité technique, économique et financière des différents types de micro-projets ;
- Préparer et soumettre pour approbation, les requêtes de financement de micro-projets d'infrastructures et d'équipements transmis par les régions ;
- Assister le spécialiste en passation des marchés dans la préparation des cahiers de charges, les appels d'offres pour la sélection et le recrutement des prestataires impliqués dans l'exécution du projet ;
- Vérifier la conformité des dossiers des micro-projets avec les instructions et procédures en vigueur ;
- Constituer et mettre à jour les fichiers des références des organisations, des institutions et des individus à partir des réponses aux Appels d'Expressions d'Intérêt (AEI), avec une description détaillée des domaines de compétences de chacun ;
- Constituer et tenir à jour la liste des catalogues, plans types et spécifications types des différents types d'infrastructures ;
- Développer et mettre à jour une série de prix pour tous les types d'intrants nécessaires à un micro projet ;
- Suivre l'exécution des conventions, contrats et/ou protocoles avec les prestataires impliqués dans l'exécution des activités de la composante, dans le respect des normes et règles contenues dans les manuels de procédures ;
- Participer à l'évaluation de la qualité des travaux ;
- Produire des rapports périodiques d'activités, des notes et tout autre requis pour le faire le point de l'état d'avancement des activités, ainsi que les sections des Rapports du Fonds dont il est responsable.

SOMMAIRE

Introduction

1. Rappel de l'objectif de l'Unité Appui aux Communautés de Base

1.1 Composante Appui aux organisations Communautaires de Base

1.2 Composante Renforcement de Capacités

2. Bilan des activités

3. Perspectives

4. Conclusions et Recommandations

Annexes

Annexe 1 : Termes de référence du RUACB

Annexe 2 : Plan de travail 2001/2002

INTRODUCTION

Suite au recrutement du Responsable de l'Unité Appui aux Communautés de Base (RUACB), ce dernier a pris fonction le 02 juillet 2001. La période de son contrat d'une durée de 2 ans couvrirait une période d'essai de 3 mois renouvelable une fois et le présent rapport est une synthèse des activités menées durant cette période.

Les principales activités durant cette phase ont porté sur l'immersion de l'UACB au projet par une prise de connaissance des documents de base du projet (document de projet, manuels de procédures etc...) et une appropriation de ces divers outils de travail.

Il s'agissait également de mettre en place les bases de travail de l'unité par la production de différents documents et outils qui seront les fondements de la mise en œuvre des micro-projets qui seront au profit des communautés.

La période a été également consacrée à la préparation et à la participation au séminaire de lancement du projet et à des activités de représentation de l'Agence au niveau de plusieurs manifestations.

Le présent rapport est une synthèse des différentes activités menées durant cette période.

1. RAPPEL DE L'OBJECTIF DE L'UNITE APPUI AUX COMMUNAUTES DE BASE

L'UACB a en charge 2 composantes dans l'exécution du projet: la composante 1 "**Appui aux Organisations Communautaires de Base**" et la composante 3 "**Renforcement de Capacités**".

1.1 Composante Appui aux Organisations Communautaires de Base

L'objectif de cette composante est d'améliorer l'accès des communautés dans les zones rurales et urbaines les plus pauvres aux services sociaux de base, par le financement des Micro-Projets de développement grâce à des subventions consenties aux Organisations Communautaires de Base (OCB).

Cette composante comporte deux (2) sous composantes :

- Sous composante 1.1 : Accès aux services sociaux de base

Cette sous composante a pour objectif d'améliorer la capacité d'accès et d'utilisation des services sociaux de base des communautés pauvres dans les domaines tels que l'éducation, la santé, l'hydraulique, l'accès aux marchés, l'information et la communication, etc. et le renforcement des capacités des bénéficiaires dans l'identification, la priorisation de leurs besoins et la réalisation de leurs micro projets.

- Sous composante 1.2 : Infrastructures et équipements de base

Cette sous composante finance des Micro-projets prioritaires d'infrastructures et d'équipements de base soumis par les OCB. Ces infrastructures et équipements doivent être cohérents avec les programmes d'investissement locaux et nationaux et en parfaite synergie avec les interventions des autres acteurs du développement local.

La stratégie d'exécution de cette composante est fondée sur le transfert aux Communautés de Base de la responsabilité de la conception, la proposition, la réalisation et l'évaluation interne de leur propre Micro-Projet. Ce transfert se met en œuvre au travers de Contrats de Micro-Projets (CMP) signés par l'AFDS avec les OCB. Au titre de ces CMP, les OCB sont responsables de l'exécution de leur micro-projet, y compris des passations de marchés de travaux, biens et/ou services prévus dans le CMP.

L'AFDS (Agence du Fonds de Développement Social) est responsable de l'évaluation des Micro-Projets, du financement de ceux-ci, de la mise en place de l'assistance technique et du suivi – évaluation de la mise en œuvre correcte des micro-projets par les OCB.

1.2 Composante Renforcement de Capacités

L'objectif de cette composante est de renforcer les capacités en gestion des organisations communautaires de base (OCBs) et des groupes vulnérables ciblés dans les zones rurales et urbaines les plus pauvres pour améliorer l'organisation, la planification et la gestion de leurs activités de développement communautaire. De manière globale il s'agit de contribuer à la réduction de la pauvreté par la mise en place d'une stratégie novatrice permettant aux populations de se prendre en charge sur une période relativement plus courte que par le passé et mettant en œuvre l'approche «Formation en Gestion à la base (FGB) » qui privilégie les capacités des communautés de base à satisfaire leurs propres besoins. L'approche ainsi développée qui prendra aussi en compte la continuité des actions de lutte contre la pauvreté et de bonne gouvernance locale menée auprès de la population avec les acteurs concernés et les partenaires au développement, sera mise en application dans le cadre des orientations du Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté. Les actions prévues visent à améliorer à long terme les conditions de vie des communautés de base et à leur assurer une gestion durable de leurs ressources.

La mise en œuvre de cette sous composante se fera en fonction des besoins de formation identifiés dans la réalisation des programmes d'investissements et en appui à la composante 1.

La stratégie de cette composante reposera sur le fait qu'au lieu d'imposer de l'extérieur des solutions erronées ou que les populations connaissent déjà, il s'agit seulement de promouvoir, au moyen d'une « facilitation » adaptée aux réalités locales, un processus qu'il appartient à la communauté elle-même de mettre en œuvre et de développer.

Le reste des connaissances nécessaires, essentiellement techniques, peut être transmis par des spécialistes (techniciens) extérieurs à la communauté.

L'AFDS (Agence du Fonds de Développement Social) est responsable de l'évaluation des formations FGB, du financement de celles-ci, de la mise en place de l'assistance technique et du suivi-évaluation de la mise en œuvre correcte des formations FGB

2. BILAN DES ACTIVITES REALISEES

Tel qu'annoncé dans l'introduction, les activités durant le semestre ont été surtout concentrées sur l'immersion du RUACB dans le projet par une appropriation des documents de base du projet surtout pour ce qui concerne la composante 1 mais aussi à l'élaboration d'outils de mise en œuvre des micro-projets qui seront exécutés par les communautés.

Il faut noter que les activités de la composante 3 n'ont pas réellement démarré car étant des activités de renforcement de capacités des communautés donc liées au démarrage des micro-projets.

L'unité a également participé aux différentes sessions de formation organisées par l'agence .

2.1. Composante Appui aux Communautés de Base

Différentes activités ont été menées dans le cadre de cette composante:

➤ Correction du manuel de procédures

Le draft du manuel de procédures mis à notre disposition a fait l'objet d'un partage avec toute l'équipe pour permettre une bonne appropriation de l'approche et de la démarche en matière d'appui aux organisations communautaires de base.

Sur la base des observations formulées, des corrections ont été apportées tant sur le fond que sur la forme. De plus l'essentiel des annexes n'ayant pas été rédigé et il fallait les concevoir tout en les adaptant au contexte et à la stratégie du projet.

Les principaux annexes élaborés sont :

- Termes de référence des Opérateurs d'Appui au Développement Communautaire (OADC)
- Termes de référence du Comité de Gestion du Micro-Projet (CGMP)
- Modèle de document de Micro-Projet « Accès aux Services Sociaux de Base » (MPASSB)
- Modèle de document de Micro-Projet « Infrastructures et Equipements » (MPIE)
- Modèle de rapport d'avancement des Micro-Projets (- Rapport mensuel – Rapport trimestriel/semestriel – Rapport financier – Tableau de synthèse des activités de renforcement des capacités)
- Conditions d'éligibilité des Micro-Projets
- Tableau des activités éligibles « accès aux services sociaux de base »
- Tableau des activités éligibles « infrastructures et équipements »
- Modèle de Contrat de Micro-Projets(CMP)

D'autres annexes ont été produites avec l'appui des spécialistes en passation de marchés.

Le manuel de procédures ainsi élaboré a été soumis à l'Assemblée Générale de l'AFDS qui l'a adopté.

➤ Elaboration de la stratégie d'intervention de l'UACB

L'UACB a élaboré sa stratégie d'intervention qui est un document de synthèse des principaux axes déterminés dans le manuel de procédures.

Il s'agit d'un document succinct qui décline les différentes phases et étapes pour l'exécution des micro-projets relatifs aux 2 sous-composantes. Ce document décrit le cycle du micro-projet avec les responsabilités, les périodes ainsi que les modalités de mise en œuvre.

Il est prévu une traduction de ce document en langues nationales.

➤ Sélection des Opérateurs d'Appui au Développement Communautaire

Le processus de sélection des opérateurs d'appui au développement communautaire a démarré par le lancement des Demandes de Manifestation d'Intérêt (DMI) pour la présélection d'opérateurs pour les composantes OCB et Renforcement de Capacités durant la période du 1^{er} au 24 août 2001. Les DMI ont été publiées dans la presse et ont connu un succès par rapport à l'engouement manifesté par les opérateurs.

Plus de 100 structures ont déposé des offres pour les 3 lots décrits comme suit :

- **Lot 1** : Réalisation des Evaluations Participatives de la Pauvreté
- **Lot 2** : Renforcement des capacités des organisations communautaires de base et groupes vulnérables
- **lot 3** : Assistance technique

Le dépouillement a permis de classer les structures pour chaque lot en 3 groupes selon leur niveau d'expertise, la qualification de leur personnel ainsi que les moyens dont elles disposent pour pouvoir mener les missions qui leur seront confiées ultérieurement.

Les détails de la notation sont donnés dans le rapport d'évaluation des DMI qui a été soumis à la Banque Mondiale qui l'a positivement apprécié.

➤ **Evaluations Participatives de la Pauvreté (EPP)**

Les Evaluations Participatives de la Pauvreté (EPP) visent :

(a) à identifier, au sein des 3.500 villages présélectionnés au terme du 1^{er} ciblage, un premier groupe de 525 communautés les plus pauvres et les sous groupes marginalisés/vulnérables au sein de ces communautés, qui seront les bénéficiaires de la composante 1 du projet au cours de sa première phase 2001-2004 ; et

(b) la collecte de données dans ces communautés permettant d'établir une situation de référence sur la base des principaux indicateurs de pauvreté et de créer les bases pour le renforcement des capacités des communautés dans l'évaluation de leurs besoins et la formulation de plans locaux reflétant leurs priorités. Elles permettront également d'avoir une compréhension contextuelle plus approfondie des aspects qualitatifs de la pauvreté au niveau des communautés.

La réalisation de ces EPP sera confiée à des opérateurs (bureaux d'études, ONGs, organisations professionnelles, etc.), appelés Opérateurs d'Appui au Développement Communautaire (OADC), recrutés par l'AFDS à l'issue de la procédure de sélection déjà engagée avec la publication des demandes de manifestation d'intérêt.

La coordination des travaux des différentes structures sera assurée par un consultant qui sera également recruté par l'AFDS pour la supervision des travaux d'enquêtes des opérateurs et la production du rapport final.

Les TDR du consultant et des opérateurs ont été élaborés et soumis à la Banque Mondiale qui a déjà donné sa non-objection et les travaux du consultant devront démarrer le 15 janvier 2002 pour une durée de 4 mois. Les opérateurs démarreront quant à eux en début février 2002.

➤ **Détermination des critères de ciblage**

Ce travail qui est préalable à l'exécution des EPP a permis de déterminer les principaux indicateurs qui seront utilisés pour le ciblage de 2^e niveau.

La Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) avait déjà déterminé sur la base d'éléments quantitatifs liés à l'existence d'infrastructures de santé, d'éducation et d'hydraulique, une liste de 57 communautés rurales représentant environ 3 500 villages.

Pour déterminer les critères de ciblage, il a été utilisé ces 1^{ers} critères liés à l'existence des infrastructures auxquels il a été ajouté la population et d'autres critères qualitatifs tels que l'existence d'organisations villageoises (ASC, GPF), l'existence d'équipements d'allègement de tâches, la possibilité d'accès à la micro-finance, les interventions des autres projets.

Ces différents indicateurs seront pondérés pour permettre de classer les communautés en fonction du niveau de pauvreté.

➤ Convention AFDS/MEF

Dans le cadre de l'exécution de la sous-composante 4.1 du projet relatif au suivi de la pauvreté, il est prévu la signature d'une convention entre l'AFDS et le Ministère de l'Economie et des Finances relative au suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages. Les différentes activités prévues sont la poursuite de l'ESAM II, la mise en place d'un observatoire de la pauvreté, la création d'un réseau producteurs/utilisateurs de données, la réalisation d'enquêtes de suivi.

La convention a été signée le 12 décembre 2002 pour un montant de 1 699 446 134 FCFA que l'AFDS devra financer pour le compte de la Direction de la Prévision et de la Statistique qui a en charge l'exécution technique des différentes activités. Leur exécution devra permettre une meilleure connaissance de la situation de la pauvreté dans le pays.

Le RUACB a participé à l'élaboration de cette convention et aux différentes réunions y afférent.

➤ Elaboration du plan de travail

L'UACB a élaboré son plan de travail pour la période couvrant octobre 2001 à décembre 2002. Les principales activités identifiées sont liées aux études préalables et à l'exécution des micro-projets.

Les activités principales sont :

- Recrutement du consultant EPP
- Recrutement des OADC
- Réalisation des Evaluations Participatives de la Pauvreté
- Réalisation des Evaluations Participatives des Besoins
- Identification des communautés et des Micro-Projets
- Elaboration des demandes de Micro-Projets
- Mise en place des Comités Techniques D'Evaluation
- Choix des 1^{ers} Micro-Projets à financer
- Financement des Micro-Projets
- Mise en œuvre du programme de renforcement de capacité
- Suivi de l'exécution des Micro-Projets

Il faut noter que ce plan de travail prévoit le démarrage effectif des micro-projets au mois Juin 2002 ce qui compte tenu des différentes zones d'intervention du projet permettra d'atteindre l'objectif de 150 Micro-Projets prévu pour la 1^{ère} année.

Seulement des retards sont notés au niveau du recrutement du consultant EPP qui était prévu au mois de novembre et cela aura des répercussions sur le recrutement des opérateurs.

Le plan de travail est joint en annexe

2.2. Composante Renforcement de capacités

Cette composante n'a pas connu beaucoup d'activités car étant liée au démarrage des micro-projets. Les activités de renforcement des capacités réalisées l'ont été pour l'équipe du projet qui a bénéficié de 3 séminaires de formation organisés par l'Agence.

Les besoins en formation de l'équipe ont été déterminés par l'UACB et ont fait l'objet d'une note soumise à la Direction Générale.

2.3. Autres activités

➤ Participation à l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)

Le RUACB a représenté l'AFDS lors de l'élaboration du DSRP en participant aux groupes thématiques "création de richesses", "mise en œuvre" et à l'atelier de validation .

Lors de ces ateliers qui se sont tenus durant les mois d'août et septembre, le RUACB a apporté des contributions surtout pour la mise en œuvre qui doit tenir compte de l'existant en matière de lutte contre la pauvreté notamment la stratégie de l'AFDS.

Des notes ont été produites à cet effet à l'attention du Directeur Général et du ministre du Développement Social et de la Solidarité Nationale.

➤ Voyage d'études en ZAMBIE

Le RUACB a participé à un voyage d'étude en Zambie en compagnie du Directeur Général, de la coordinatrice de l'Antenne Régionale de Louga, d'un représentant du Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale et d'un représentant du Ministère de l'Economie et des Finances (DCEF) durant la période du 15 au 21 septembre 2001. La délégation a visité l'expérience du Zamsif (Zambia Social Investment Fund) qui est un projet de la Banque Mondiale qui intervient depuis dix ans dans la mise en œuvre de fonds de développement social. Cette visite a permis d'apprécier :

- l'organisation de ZAMSIF, ses mécanismes d'exécution et de gestion
- les problèmes rencontrés et solutions apportées en matière d'exécution de micro-projets par les communautés y compris la passation des marchés et la maîtrise d'ouvrage des travaux
- le système d'information et de suivi des activités et de la pauvreté
- la vision des bénéficiaires et des partenaires sur ce mode d'exécution

La mission a pu tirer des leçons intéressantes qui ont été partagées au sein de l'équipe de l'AFDS. Un rapport de mission a été élaboré par le RUACB.

➤ Participation aux séminaires de formation

Le RUACB a participé aux 2 séminaires de formation organisés par l'AFDS respectivement du 11 au 15 et du 27 au 31 août 2001 à Saly, sur " la culture organisationnelle et le développement institutionnel" et sur "la planification des projets".

Ces séminaires ont été des moments fort appréciables pour le démarrage des activités du projet FDS. Ils ont permis à l'équipe de l'AFDS d'échanger et de partager leurs diverses expériences en matière de culture organisationnelle et de planification de projets.

☛ **Atelier de formation sur la culture organisationnelle et le développement institutionnel**

Ce séminaire a été organisé à l'intention de l'équipe du projet à Saly du 11 au 15 août 2001 et a été animé par un Consultant Formateur. Il visait à (i) sensibiliser et former l'équipe du projet à la culture d'entreprise, dans la perspective d'assurer une bonne exécution du projet et l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés ; (ii) créer une dynamique de concertation et de compréhension entre tous les cadres et partenaires du projet ; (iii) donner aux membres de l'équipe l'esprit et la volonté de travailler ensemble ; (iv) Avoir une vision précise de ses propres responsabilités et celles des autres ; et (v) favoriser une circulation adéquate et efficiente de l'information au sein du projet et entre le projet et son environnement.

La participation du RUACB a permis une meilleure compréhension des aspects liés à l'organisation d'équipe dans le cadre de la mise en œuvre des projets de développement.

☛ **Atelier de formation sur la planification des projets**

Ce séminaire dont l'objectif était de sensibiliser l'équipe de l'AFDS à la planification des projets et à l'élaboration de plans d'opérations, a été organisé à Saly du 27 au 31 août 2001. Les thèmes suivants y ont été abordés :

- Les principes de base de la planification ;
- La méthode ZOPP comme outils de planification, avec ses principes et ses différentes étapes (analyse de la participation, analyse des problèmes, analyse des objectifs, élaboration de schéma de planification de projet) ;
- La planification opérationnelle

L'application de ces méthodes au cas de l'AFDS, a permis de partager et de revisiter le cadre logique du projet, et de tracer les grandes lignes d'un plan d'opération pour l'AFDS.

Ces différents thèmes ont été développés suivant les méthodes actives et participatives qui ont fait appel à l'expérience des participants

➤ **Participation à l'élaboration du cadre logique et du plan de travail du projet**

Le RUACB a contribué à l'élaboration du cadre logique et au plan de travail 2001/2002 du projet. L'élaboration du cadre logique a permis de revisiter les objectifs et les indicateurs de performance du projet et ceux que doit atteindre chaque composante.

Ainsi pour la composante 1, il est prévu la réalisation d'au moins 525 micro-projets et pour la composante 3, les objectifs fixés sont d'au moins 150 sessions de formation pour la 1^{ère} phase du projet.

Le plan de travail 2001/2002 permet de visualiser les séquences des différentes activités prévues d'ici la fin de l'année 2002. Il faudrait noter que le financement et l'exécution des 1^{ers} micro-projets est prévu pour le mois de juin 2002.

➤ Participation à l'Assemblée Générale de l'Association

Cette première session de l'Assemblée Générale du Fonds de Développement Social s'est tenue le lundi 08 octobre et a été présidée par Madame Aminata TALL, Ministre du Développement Social et de la Solidarité Nationale, Présidente de l'AG, en présence des membres

L'Assemblée Générale a été l'occasion de :

1. Faire la présentation du programme aux membres et procéder au bilan des activités de l'Agence du Fonds de Développement Social depuis sa création, à travers un rapport introductif présenté par le Directeur Général de l'Agence.
2. Procéder à l'examen et l'approbation de divers documents suivants :
 - le Manuel de procédures de l'AFDS
 - les Plans d'Opérations et Budgets Annuels (POBA) de l'AFDS pour les années 2001 et 2002
 - le règlement Intérieur de l'Association

Le RUACB y a participé en expliquant quelques aspects liés à la mise en œuvre des micro-projets.

➤ Participation au Séminaire de lancement

Le Séminaire de lancement des activités du projet a été organisé les 09 et 10 octobre 2001 au Conseil Economique et Social. L'objectif visé par le séminaire était : (i) d'informer les partenaires et le public sur le projet ; (ii) de partager les stratégies et approches avec les partenaires ; (iii) de recueillir leur perception, avis et suggestions.

Ce séminaire a regroupé l'ensemble des structures et partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet (services techniques de l'Administration, bailleurs de fonds, ONGs, projets de développement, organisations socioprofessionnelles, etc.)

Le RUACB a animé l'atelier "Appui aux organisations communautaires de base et procédures de passation de marchés par les OCB" en rapport avec le spécialiste principal en passation des marchés.

Il a cet effet produit un document mis à la disposition des participants.

L'atelier a fait des recommandations pertinentes en direction de l'Agence, de ses cibles et de ses partenaires.

L'atelier a posé un certain nombre de questions sur lesquelles l'AFDS devrait être plus vigilante, surtout en ce qui concerne la passation des marchés par les communautés, l'ouverture des comptes bancaires, le rôle des OADC, les délais d'exécution des micro-projets, le rôle des collectivités locales et des services déconcentrés de l'état, etc.

De manière générale, les participants ont positivement apprécié la démarche du projet en matière d'exécution des micro-projets en ce sens qu'elle responsabilise les populations et fait de celles-ci des partenaires et non des bénéficiaires ce qui est un gage de pérennisation des actions.

➤ Participation à la mission de revue du projet

La première Revue Annuelle Conjointe du projet a eu lieu du 1er au 12 octobre 2001, avec comme objectif de faire le point sur les activités de démarrage du projet.

La mission était conduite par Monsieur Serge Theunynck, Expert Chargé du projet à la Banque Mondiale, et de Monsieur Alassane Diawara, Chargé d'Opérations Principal à la Banque Mondiale.

La mission a examiné : (i) le Manuel de procédures de l'AFDS composé de cinq modules, (ii) les Plans d'Opération et Budgets Annuels (POBA) pour les années 2001 et 2002, et (iii) différents aspects liés à la gestion du projet.

Par rapport à l'UACB la mission a eu des échanges avec le RUACB sur la mise en œuvre des composantes et a procédé à une relecture des manuels de procédures.

La mission a fait des recommandations contenues dans un aide-mémoire dont on peut retenir une recorection du manuel de procédures OCB et une bonne préparation des Demandes de Propositions des opérateurs.

➤ Participation à différents séminaires et ateliers

Le RUACB a représenté l'Agence à différentes manifestations entre autres:

- Semaine de la pauvreté organisée par le PNUD
- Atelier sur l'étude l'impact de l'investissement sur la pauvreté et l'emploi
- Atelier sur le réseau MIMAP organisé par le CRDI
-

3. PERSPECTIVES

Les perspectives du travail du RUACB s'inscrivent dans le cadre des actions inscrites dans le plan de travail dont on peut citer les plus urgentes:

- Démarrages des travaux de l'Evaluation Participative de la Pauvreté
- Participation aux séminaires régionaux de lancement du projet
- Recrutement des OADC
- Démarrage des EPB
- Réception des Demandes de Micro-Projets
- Mise en place des financements des micro-Projets
- Mise en place d'une convention avec les cellules de suivi du MDSSN et du MEF

Il faut noter quelques retards enregistrés dans le démarrage des EPP mais avec la stratégie envisagée consistant à démarrer les EPB en même tant pourrait permettre de résorber ce retard et que les Micro-Projets démarrent tel que prévu dans le plan de travail.

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La période d'essai de juillet à décembre 2001 a permis au Responsable de l'Unité Appui aux Communautés de Base (RUACB) de s'imprégner et de s'approprier la dynamique du projet. Du fait que les micro-projets n'ont pas encore démarré, la période a été mise à profit pour mettre les bases du travail de l'unité en améliorant le manuel de procédures, en élaborant les termes de référence des différentes missions, les demandes de propositions pour les offres des soumissionnaires.

La contribution du RUACB à la mise en place d'une convention entre l'AFDS et le Ministère de l'Economie et des Finances a permis d'asseoir une bonne base de collaboration pour le suivi de la pauvreté. De même la participation à l'élaboration du DSRP comme cadre de référence de la lutte contre la pauvreté a permis une prise en compte de la stratégie du projet dans la lutte contre la pauvreté.

La période a été profitable pour toute l'équipe et les échanges de points de vue menés ont permis de partager la démarche du projet.

ANNEXE 2 : PLAN DE TRAVAIL 2001-2002

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]